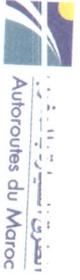


# POUR DES VOIES ECORESponsables

**Engagement post COP22 de ADM :** la poursuite d'une démarche de financement en faveur de la durabilité en mobilisant tous les acteurs et partenaires institutionnels.

Aujourd'hui, forte des réalisations accomplies, ADM est mobilisée afin de financer à long terme les transformations du réseau autoroutier marocain pour répondre aux défis du réchauffement et des changements climatiques.

Cette démarche s'accompagne par la poursuite de toutes les actions vertes menées par ADM en 2016 et qui se verront renforcées en 2017. Le mois de novembre prochain sera également dédié à l'organisation de la seconde Conférence Internationale sur la Mobilité Durable, qui permettra d'évaluer l'impact de la feuille de route conçue par ADM en matière de développement durable.



Esch 23/12/16